



CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
MARDI 24 MARS 2009.

ORDRE DU JOUR

---

**I - DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

1/ SIGNATURE DE LA CONVENTION TRIENNALE 2009 – 2011 « COLLECTIVITÉS LAURÉATES AGIR POUR L'ÉNERGIE » ENTRE LA COMMUNE, LE CONSEIL RÉGIONAL PACA ET L'ADEME.

**II - FINANCES ET SUBVENTIONS.**

- 2/ FISCALITÉ SUR LES MÉNAGES EXERCICE 2009 - VOTE DES TAUX.
- 3/ DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET VILLE 2009 .
- 4/ SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À L'AMICALE DU PERSONNEL DE LA MAIRIE DE VENELLES.
- 5/ SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À L'ASSOCIATION PING PONG VENELLES.
- 6/ COMPTE ADMINISTRATIF 2008 – BUDGET VILLE.
- 7/ COMPTE DE GESTION 2008 - BUDGET PRINCIPAL.
- 8/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2008 - BUDGET PRINCIPAL.
- 9/ POLITIQUE FONCIÈRE – EXERCICE 2008.
- 10/ TABLEAU SUR LA FORMATION DES ÉLUS - EXERCICE 2008.
- 11/ DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL – ACTUALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA FORÊT COMMUNALE PROGRAMME 2009.

**III – INSTITUTIONS.**

- 12/ DESIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU COMITE DU « SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIE DES BOUCHES-DU-RHÔNE ».
- 13/ DELEGATIONS DE COMPETENCES CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE-ACTUALISATION EN VUE DE TENIR COMPTE LA MODIFICATION INTERVENUE DANS LE 4° DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

**IV – PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES.**

- 14/ TAUX JOURNALIER DE VACATION AU PARC DES SPORTS ET DE LOISIRS « MAURICE DAUGÉ ».

**- DÉCISIONS -**